

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hygea poursuit, aux côtés du CPAS de Mons et de l'asbl Droit et Devoir, l'extension de sa Recyclerie

Ensemble, donnons-leur une nouvelle vie !

Pourquoi jeter ce qui peut encore servir ? C'est sur base de cette simple question de « bon sens » que l'Intercommunale Hygea, le CPAS de Mons et l'asbl Droit et Devoir se sont associés dans un projet de collecte et de préparation au réemploi des biens ménagers réutilisables.

« La Recyclerie a d'abord été un projet pilote lancé en juin 2014 dans les Ecoparcs de Cuesmes et d'Obourg. L'opération avait pour but de diminuer la quantité des matières à éliminer en réparant et relookant des objets en bon état et toujours utiles via les entreprises de formation par le travail (EFT). **Vu les résultats positifs de l'expérience pilote, Hygea a décidé d'étendre ce type d'activités à l'Ecoparc de Dour, l'objectif étant à terme, de couvrir toute la zone Hygea. Outre l'intérêt social, environnemental et économique, la Recyclerie permet à Hygea de s'inscrire également dans une démarche solidaire de développement durable, ce qui est important pour l'Intercommunale en tant que service public** » nous explique Caroline Decamps, Directrice Générale d'Hygea.

Comment ça marche ?

Si vous souhaitez vous séparer d'un objet qui est toujours en **bon état, ne le jetez pas**. Placez-le dans le **conteneur spécifique de la Recyclerie**, mis à votre disposition dans les Ecoparcs concernés. Le CPAS de Mons et l'asbl Droit et Devoir récupèrent ces biens et les préparent à la revente dans leurs magasins de seconde main. Les bénéfices des ventes sont intégralement reversés au CPAS de Mons et à l'asbl Droit et Devoir et permettent de renforcer leurs actions dans le domaine social.

L'objectif de la Recyclerie est triple !

Un objectif environnemental :

- en diminuant la quantité des matières à éliminer ;
- en réduisant les dépôts sauvages d'encombrants ;
- en sensibilisant la population à la réduction des déchets.

Un objectif économique :

- en détournant des objets encore utiles de la filière de traitement des déchets ;
- en permettant ainsi la réduction des coûts d'élimination qui sont supportés par l'ensemble des citoyens.

Un objectif social :

- en permettant à des personnes en réinsertion socioprofessionnelle de bénéficier de formations diverses (menuiserie, ébénisterie, électricité, technique informatique, ...) leur permettant de réintégrer le monde du travail ;
- en faisant bénéficier les personnes défavorisées de biens de seconde main à prix réduits.

Déjà près de 20 tonnes d'objets réutilisables collectés !

A ce jour, ce sont près de 20.000 kg d'objets divers réutilisables qui ont été collectés via la Recyclerie pour être aiguillés vers les deux partenaires, soit le CPAS de Mons et l'asbl Droit et Devoir.

Le Président du CPAS de Mons, Marc Barvais, se déclare particulièrement satisfait des résultats obtenus jusqu'à présent. Cette nouvelle activité s'ajoute en effet à un large dispositif d'insertion sociale et professionnelle développé par le CPAS.

Dans le cas présent, les produits revendus par le CPAS dans son magasin social « Le grenier aux trouvailles », principalement du petit mobilier, des jeux/jouets/puériculture, de la vaisselle/déco, des vélos enfants/adultes et autres accessoires de sport, constituent 30 % de son chiffre d'affaire. L'asbl Droit et Devoir récupère quant à elle principalement le matériel électrique, électronique et informatique (lecteur vidéo VHS et DVD, électroménager au sens large, Hi-Fi, etc.) et le reconditionne dans ses ateliers de formation pour ensuite le mettre en vente via leurs boutiques en ligne.

« L'asbl Droit et Devoir est un organisme de formation par le travail sans but lucratif qui permet d'aider les gens dans le besoin des équipements électriques et électroniques et spécialement les équipements informatique en favorisant les achats de qualité à prix juste. Cette entreprise d'économie sociale en environnement permet également de créer des emplois durables et de qualité. En achetant ces produits ou services, vous faites bien plus que des économies. Vous contribuez à la protection de l'environnement par l'encouragement de la réutilisation du réemploi et du recyclage et vous participez à l'essor des personnes précarisées au niveau local » nous explique Bouchaib Samawi, Directeur de l'Asbl Droit et Devoir.

Extension du projet à l'Ecoparc de Dour

Face au succès rencontré au cours de ces derniers mois, Hygea et ses partenaires ont décidé d'étendre cette expérience à l'Ecoparc de Dour. Concrètement, depuis ce 12 mars un nouveau conteneur dédié à l'accueil d'objets réutilisables est placé au sein de l'Ecoparc.

Contacts presse :

Emilie Zimbili, Responsable Communication Hygea – 0496/57.65.91

Caroline Garin, Responsable Communication du CPAS de Mons – 0472/90.03.59

Bouchaib Samawi, Directeur de l'Asbl Droit et Devoir – 0477/27.79.21